

Charte pour le Carnaval

Le **vendredi 14 avril 2023** aura lieu le carnaval du lycée. En vue de cet évènement particulier, les déguisements sont invités en plus de votre bonne humeur !

Pour que l'évènement se déroule au mieux, **certaines règles devront être respectées notamment celle de laïcité et de neutralité. Aucun signe religieux ne sera toléré.**

Farine, œufs, liquide vaisselle, alcool et assimilés sont strictement interdits. Les élèves ne doivent venir au lycée qu'avec leurs déguisements et leurs affaires de cours.

- Les masques intégraux ne seront tolérés que pour le concours. Autrement il faudra que vous soyez reconnaissable. Dans l'établissement ils seront interdits.
- Les couvres chefs, s'ils font partie du déguisement pourront être tolérés.
- Aucune imitation d'armes en carton et en mousse ne sera tolérée, en cas de non-respect ces dernières seront confisquées.
- Cette journée de cours doit se dérouler normalement jusqu'à 14h selon l'emploi du temps habituel.
- Les cours seront banalisés à partir de 15h pour permettre l'organisation du concours de déguisement. Cependant certains cours de pourront être maintenus en fonction de vos professeurs.
- Le concours débutera à partir de 15h à l'amphithéâtre, les élèves ne pourront donc plus entrer dans le lycée à partir de cette heure.
- En cas de non- respect des règles, les sanctions iront de la retenue à la convocation devant le conseil de discipline. Les dégâts constatés seront à la charge de l'élève en faute. La tenue d'un futur carnaval remis en cause.

Nous comptons sur votre responsabilité pour empêcher tout débordement. Cet évènement doit rester festif, convivial et créatif pour que tout le monde puisse en profiter.